



Prise en charge des requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s (RMNA)

Représentation légale

Tutelle et curatelle

Sur demande du *Service de la population, l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)* instaure dans le mois qui suit l'arrivée d'un-e RMNA, une curatelle de représentation. Celle-ci est assumée par un-e curateur-trice professionnel-le engagé-e par l'*Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM)*.

Les missions principales du-de la curateur-trice sont : la représentation légale du-de la jeune et de ses intérêts, l'accompagnement systématique aux

auditions, le suivi de la procédure d'asile, la gestion de son budget d'aide sociale et l'aide à l'insertion sociale et professionnelle.

Assistance juridique

Collaboration avec le bureau de consultation juridique de *Caritas* pour les questions de procédure d'asile. Suivi juridique systématique de tous-tes les RMNA attribué-e-s au canton du Jura. Préparation aux auditions et accompagnement du-de la jeune par le-la curateur-trice et le-la juriste aux auditions. Introduction des recours nécessaires.

Accueil et prise en charge

(Partie 1)

Hébergement et encadrement

Centre de premier accueil

Centre de Montfaucon pour une durée de 2 semaines (explications sur le processus de prise en charge à l'*AJAM*, remise du matériel nécessaire, organisation du premier bilan de santé, organisation d'un premier rendez-vous au bureau de consultation juridique, premières démarches administratives).

Institutions spécialisée RMNA et ex-RMNA

Centre RMNA et jeunes adultes de l'*AJAM*. Accueil des jeunes garçons RMNA au centre de Courfaivre

jusqu'à l'entrée en formation certifiante et selon certains critères d'autonomie.

Le centre héberge des RMNA et des ex-RMNA ou jeunes adultes, accompagné-e-s par 3 travailleurs-euses sociaux-les HES, 1 civiliste et 1 stagiaire et 2 veilleurs-euses. Une présence éducative est assurée de 7h à 21h ainsi que les samedis. Un-e veilleur-euse est présent-e pendant les nuits et les week-ends. Les collaborateurs-trices bénéficient de formations continues afin d'avoir les outils adéquats pour accompagner les RMNA au quotidien. Les filles mineures sont

Accueil et prise en charge

(Partie 2)

hébergées dans le centre des familles à Courrendlin. Elles bénéficient d'un suivi par le-la curateur-trice et par 2 éduc. présent-e-s sur le site. Une fois devenues majeures, elles continuent d'être hébergées sur le site de Courrendlin jusqu'à l'atteinte d'une certaine autonomie.

Famille d'accueil

Le placement en famille est évalué au cas par cas. Il se fait en tenant compte de facteurs tels que l'âge de scolarité obligatoire, des besoins spécifiques identifiés par le-la curateur-trice, la situation scolaire et l'état de santé. Actuellement, 4 familles d'accueil accueillent des RMNA et ex-RMNA. Le suivi du-de la mineur-e en famille d'accueil est assuré par le-la curateur-trice.

Famille élargie

Si un-e RMNA a de la famille élargie dans le canton, le-la curateur-trice évalue le besoin du-de la jeune et prend en considération son intérêt pour étudier la possibilité d'être accueilli par la famille.

Hébergement ex-RMNA

Centre de Courfaivre
Les ex-RMNA continuent d'être hébergés dans le centre à Courfaivre jusqu'à ce qu'ils acquièrent une bonne autonomie dans la vie quotidienne et un projet de formation stable (cf. Suivi des jeunes adultes).

Appartement canton colocation AJAM

Lorsque l'équipe éducative valide la sortie du centre, les jeunes adultes ayant un permis B ou F réfugiés peuvent chercher un appartement à leur nom dans le canton. En revanche, les personnes avec un permis F admission provisoire intègrent une colocation de 2 à 3 personnes dans un appartement géré par l'équipe d'intendance de l'*AJAM*.

Accès aux soins

Santé physique

A l'arrivée d'un-e RMNA dans le canton, un premier bilan de santé (plan de vaccination, évaluation des besoins) est réalisé par la *Maison de santé communautaire (MDSC)* à Delémont. La *MDSC* offre un espace confidentiel d'écoute et de soins dédié à la population issue de l'asile. Les infirmières-ères de la *MDSC* proposent des consultations infirmières et en santé mentale dans une approche participative et respectueuse des besoins, compétences et croyances de chacun-e et orientent les bénéficiaires dans le réseau socio-sanitaire du canton. La *MDSC* collabore avec le cabinet de la Haute-Sorne, médecin généraliste des RMNA. Au besoin, les RMNA sont dirigé-e-s vers les spécialistes du canton. Les éduc. accompagnent les RMNA lors des rendez-vous médicaux pour assurer la continuité des soins.

Santé psychique

Une infirmière spécialisée en psychiatrie est disponible une demi-journée par semaine au centre. Elle assure le suivi de la médication et offre une consultation selon les besoins des jeunes. L'infirmière est disponible

pour appuyer l'équipe éducative lors d'hospitalisations en urgence, volontaires ou contraintes (PAFA). Des suivis psychologiques avec des psychologues ou pédopsychiatres sont mis en place au besoin.

Intégration

Education et formation

Cours de langue

Cours de français : Nouvelles offres de cours de français développées dans le cadre de l'Agenda d'intégration Suisse (AIS). 10 heures de cours sont dispensées par semaine par Avenir Formation pour les nouveaux bénéficiaires encadrés par l'AJAM.

Cours jeunesse - AJAM

Les cours jeunesse s'adressent aux jeunes désirant intégrer la préparation au préapprentissage (PréPPa). 10 heures de cours ont lieu chaque semaine pour se mettre à niveau en français, mathématique et compétences de bases.

Scolarisation jusqu'à 16 ans

Scolarisation possible jusqu'à 16 ans, selon les indications du *Service de l'enseignement (SEN)* à l'école secondaire avec possibilité de suivre quelques heures de cours en classe allophone.

Scolarisation dès 16 ans

Accès aux offres de formation post-obligatoire selon les compétences du-de la RMNA. Collaboration avec le-la curateur-trice, les enseignant-e-s et le *Centre d'orientation scolaire et professionnel (COSP)* pour l'orientation du-de la jeune.

Offre transitoire

Module de préparation au préapprentissage mis sur pied par l'AJAM et *Avenir Formation*. L'objectif est de consolider le français, les mathématiques et autres connaissances et réaliser des stages afin de découvrir divers métiers et trouver une place de préapprentissage. Dans le cadre de l'AIS, 3 jobs coachs accompagnent

les jeunes suivant la PréPPa dans la recherche d'une place de préapprentissage. Les jobs coachs assurent un suivi entre les jeunes et les entreprises formatrices lors de la formation (préapprentissage, AFP ou CFC).

Cycle de transition

Le *Cycle de transition du centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)* permet de consolider les connaissances scolaires et d'élaborer un projet professionnel. Le *CEJEF* propose 3 classes d'orientation ;
1. Préapprentissage
2. Option projet professionnel
3. Ateliers de formation.

Autres

Des cours supplémentaires ou un appui scolaire peuvent être fournis en fonction de la situation par différents prestataires (*Tremplin, Université populaire, Interlangues*).

Intégration sociale

Accès aux loisirs

L'AJAM encourage les RMNA à pratiquer une activité sportive. Des partenariats ont été développés afin d'intégrer plus facilement les jeunes dans différentes disciplines (football, volleyball, kick-boxing, école de cirque). L'équipe éducative propose régulièrement des activités visant à découvrir la Suisse et les us et coutumes (randonnées, visites de villes, musées, repas collectifs etc.).

Mesure d'intégration

L'AJAM collabore avec des partenaires et bénévoles pour mettre en place des projets visant à intégrer

les RMNA dans la société (projet artistique, tournoi de foot, échanges avec les écoles, société de grimpe, espace jeune, *camps SCI, Lieu Accueil Rencontre Caritas (LARC)* etc.).

Parrainage (AJAM)

Plusieurs familles accueillent un-e jeune afin que celui-celle-ci puisse partager un moment convivial autour d'une activité, d'un repas ou bénéficier d'un soutien aux devoirs.

Recherche de solutions durables

Recherche famille

L'AJAM travaille avec la *Croix-Rouge* et/ ou le *SSI Suisse*.

Projet de vie

Le projet de vie se construit principalement via les entretiens sociaux, par pose d'objectifs en collaboration avec les professionnels de l'AJAM et les partenaires du réseau.

Suivi des jeunes adultes

Préparation

L'équipe éducative met en place des objectifs éducatifs pour permettre aux jeunes de développer leur autonomie, se préparer à la transition en appartement et assumer des responsabilités d'adulte.

financière et administrative, santé, hygiène de vie, comportement) peuvent intégrer une colocation AJAM ou un appartement selon leur permis de séjour et les normes d'aide sociale en vigueur.

Changements

Les jeunes adultes ayant un projet de formation et ayant une bonne autonomie dans différents domaines de la vie quotidienne (formation, gestion

Soutien

Pour assurer une bonne transition, un-e éduc. du centre réalise un suivi éducatif en appartement durant 6 mois. L'éduc. poursuit l'accompagnement en appartement au-delà de 6 mois si nécessaire.

Pour des informations sur la procédure de prise en charge des MNA proposée par le Service Social International - Suisse (SSI Suisse), voir «Manuel de prise en charge des mineurs non accompagnés en Suisse, guide pratique à l'usage des professionnels».